

Organisation du GRAINE Guyane

L'Assemblée Générale (AG)

L'AG définit et valide les orientations générales de l'association (projets, cotisations, etc). Elle est ouverte à tous, adhérents ou non. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation de l'année en cours prennent part au vote.

Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA (*de 12 membres maximum élus pour 3 ans à 50%+1 des voix – 1 an minimum d'adhésion préalable*) est chargé de la mise en œuvre des orientations de l'AG et est garant des statuts. C'est un lieu de réflexion et de décision politique et stratégique. Tout adhérent, individuel ou structure, peut se porter candidat au poste d'Administrateur sous réserve d'être à jour de sa cotisation pour les années en cours et l'année précédente, sauf cas particulier qui sera à délibérer en CA ou argumenté en AG. Les structures peuvent avoir un suppléant. Le rôle du CA est notamment de :

- Être garant de l'ensemble des projets menés au sein de l'association
- Assurer la cohérence du projet général de l'association tel que l'AG l'a défini - Représenter le GRAINE Guyane dans la vie politique.

Le Bureau

Il assure le suivi des orientations de l'association tel que le CA l'a défini, en relation étroite avec l'équipe salariée. Le bureau peut prendre des décisions en cas d'urgences. Il assure la gestion quotidienne. Ce sont les membres du bureau qui rencontrent en priorité les partenaires même si une délégation peut être donnée aux administrateurs.

L'équipe de salariés

Sous l'autorité du Bureau et du CA, l'équipe met en œuvre le programme annuel d'actions et propose au CA des pistes de projets. Le poste de direction est garant du respect de cette mise en œuvre et possède une délégation de responsabilité pour les décisions courantes concernant le suivi des projets, la gestion financière et administrative de l'association, la gestion de l'équipe, et la représentation extérieure de l'association. L'équipe est invitée à participer aux réunions du Conseil d'Administration.

Être administrateur, quels engagements ?

Être administrateur est une délégation de représentation des adhérents du GRAINE Guyane. A ce titre des engagements moraux et participatifs en découlent.

-> Participer aux réunions du CA (environ 6 CA par an)

- Pour la bonne compréhension et le suivi de la gestion de l'association, la présence la plus régulière possible est attendue, selon la disponibilité de chacun. S'il y a une indisponibilité sur une période donnée, l'implication peut être « modulable » mais les autres membres du CA doivent en être informés. En cas d'absence, il est indispensable de :
 - S'excuser et donner procuration à un autre membre du CA
 - Donner à un autre membre du CA ou à l'équipe ses positions indicatives sur les points à traiter et les décisions à prendre.

-> Participer à au moins un projet du GRAINE Guyane

Un administrateur est avant tout un adhérent actif. A ce titre, il doit s'impliquer dans au moins un projet, et être force de propositions. -> Être dans une dynamique de co-formation - Être administrateur c'est donner de son temps, de partager son envie, d'échanger et de mutualiser sur ses compétences et savoir-faire - C'est profiter de l'expérience des autres pour son bénéfice personnel et/ou celui de sa structure. L'idée d'échange doit être présente.

-> Se tenir informé(e) et participer aux débats et décisions intermédiaires

- Être dans une dynamique de connaître le réseau régional (mais aussi national), ses acteurs, ses valeurs, ses missions, ses actions et le paysage politique.
 - Lire et traiter les messages qui circulent sur la liste de discussion < conseil administration > de façon à alléger les réunions physiques et accélérer les prises de décision notamment en accompagnant, en tant qu'employeur, les salariés dans leurs fonctions. Même les avis minoritaires sont importants à faire entendre. Chacun est invité à s'exprimer dans un climat de bienveillance.

-> Être dans une dynamique de représentation

- Représenter le GRAINE Guyane dans des réunions et instances politiques si besoin
- Être à l'écoute des adhérents afin de pouvoir les représenter et porter leur voix auprès des partenaires mais aussi au sein du CA.

-> Travailler en bonne intelligence et surtout dans une atmosphère de convivialité permettant à chacun d'avancer sans s'essouffler.